



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Turquie

Question écrite n° 14529

Texte de la question

M Gerard Gouzes demande a M le ministre d'Etat, ministre des affaires etrangeres, de lui apporter toutes precisions sur les conditions dans lesquelles vivent les refugies kurdes irakiens dans les camps de Turquie, tant sur le plan humanitaire que sanitaire et materiel. Il souhaite connaitre de quelle protection juridique ils beneficent et quelle est la participation de la France dans ces domaines, en accord avec le Gouvernement turc.

Texte de la réponse

Reponse. - Comme le sait l'honorable parlementaire, quelque 37 000 Kurdes d'Irak, qui avaient fui les combats dans le Nord de leur pays, vivent depuis septembre 1988 dans des camps installes par les autorites turques dans l'Est de la Turquie. Face a cette situation, le gouvernement d'Ankara a, en depit de ses difficultes et compte tenu du caractere limite des moyens materiels et financiers dont il dispose, deploye des efforts dignes d'eloges pour accueillir, dans des conditions decentes, ce grand nombre de refugies. Pour sa part, la France etait prete a apporter son concours au programme de reinstallation des populations kurdes propose par le Haut-Commissariat aux refugies. Le gouvernement turc ayant cependant decide, le 26 avril dernier, de mettre fin aux discussions engagees a ce sujet avec le HCR, la question de l'aide internationale se trouve de ce fait en suspens. La France reste naturellement disposee a apporter, lorsque les circonstances s'y preteront, une contribution a la solution de ce douloureux probleme, en liaison avec le Haut-Commissariat de l'ONU S'agissant de l'octroi du statut de refugie politique en Turquie a certains de ces Kurdes d'Irak la France estime qu'il appartient aux seules autorites turques de determiner, en toute souverainete, les conditions dans lesquelles ce statut pourrait etre eventuellement accorde. Pour ce qui les concerne les autorites francaises ont decide, dans un souci humanitaire, d'accueillir 334 refugies kurdes irakiens du camp de Mardin.

Données clés

Auteur : [M. Gouzes Gerard](#)

Circonscription : - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 14529

Rubrique : Politique exterieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 juin 1989, page 2732